

Séance du 9 juillet 2026

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

30 juin 2026

Date de la réunion :

9 juillet 2026

L'An deux mil vingt six **le 9 juillet à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Laurent ALLANIC, Laurent AUGER, Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Pascal BIOULAC, Franck BOITEL, Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Stella COCHETON, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Pascal HUGUET, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Nicole JEANTHEAU, Jean-François LAHAYE, Catherine LHÉRITIER, Sabine MARTIN, Joël MARQUET, Eric MARTELLIÈRE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Claude NAUDION, Pascal NOURRISSON, Charles RICHARDIN, Mourad SALAH-BRAHIM, Guillaume SAVEUSE

Titulaire excusée : Annie LEVAUX

Suppléant : Jean-Pierre RABUSSEAU

Pouvoirs à partir de 15h35 :

Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Pascal HUGUET
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Charles RICHARDIN
Pascal BIOULAC a donné pouvoir à Joël MARQUET

41.2026

Objet de la délibération :

Administration Générale

**Délégation de signature du
Président du Centre De
Gestion de la Fonction
Publique Territoriale de Loir-
et-Cher à la Directrice
Générale des Services**

(Rapporteur : M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président)

Le Président, M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article 29 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion prévoit que le Président peut déléguer sa signature à la Directrice du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Aussi, le Président propose la mise en place d'une délégation de signature, encadrée par arrêté, à la Directrice Générale des Services du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher afin que celle-ci puisse gérer les affaires courantes.

Le Président précise que cette délégation s'exercera sous son contrôle et sa responsabilité.

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil d'Administration décident :

- **d'approuver** la mise en place d'une délégation de signature, encadrée par arrêté, à la Directrice Générale des services du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher que celle-ci puisse gérer les affaires courantes,

- **de préciser** que cette délégation s'exercera sous le contrôle et la responsabilité du Président,

- **d'autoriser** le Président du Centre De Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 9 juillet 2026

La Secrétaire de Séance,

Nicole JEANTHEAU

Publié ou notifié le : 17^{juillet} 2026
Exécutoire le : 17^{juillet} 2026

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Le Président,

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

